

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

SESSION DE FEVRIER 2014

Lycée de Ploermel,

Marie-Pierre Rouger, Vice Présidente

Le projet qui vous est proposé est important et s'appuie sur 3 enjeux :

- La dynamique de la croissance de la population lycéenne dans notre région et , en l'occurrence, plus particulièrement dans le Pays de Ploermel.
- Le renforcement de l'offre de formation initiale sur ce territoire.
- La possibilité pour les familles de faire le choix d'un service public d'éducation.

Du point de vue de la méthode, après un travail conséquent avec l'ensemble des partenaires, dont bien sûr, les parents d'élèves et les équipes du rectorat, la Région a commandé une première étude en 2007 afin de voir précisé le nombre d'élèves scolarisables dans les lycées publics à Ploërmel, ainsi que les distances et le temps de transport entre le lieu de résidence des familles et le lycée.

Il s'est révélé que Ploërmel est la deuxième commune en France la plus éloignée de l'offre publique.

En 2012, une deuxième étude a permis d'aller plus loin sur deux aspects :

- Le potentiel d'élèves scolarisables dans ce nouvel établissement.
- La définition d'une carte de formation permettant de valider une offre publique attractive et innovante dans le réseau de l'enseignement public.

Il s'agissait de voir également la complémentarité et les possibilités de travail en réseau avec les autres lycées et de mesurer l'impact de ce nouvel établissement pour les autres établissements du secteur.

Il ressort de l'ensemble de ces données :

- Que la croissance de la population lycéenne de 2011 à 2021 sera de 9 % sachant que ce pourcentage ne tient pas compte du solde migratoire positif que connaît la Bretagne depuis plusieurs années et qui s'intensifie avec le temps.
- Autre donnée importante : une augmentation de la population du Pays de Ploërmel de 9 points supérieurs en pourcentage à celle de la région.

Le potentiel actuel des 566 lycéens estimé pour ce lycée public de Ploërmel dans le cadre du scénario médian devrait progresser d'environ 150 élèves d'ici à 2030.

Quant à la carte des formations, il convient évidemment de poursuivre le dialogue avec les partenaires éducatifs. Une constante se dégage cependant pour proposer aux jeunes et aux familles l'ensemble des filières de l'enseignement général, à savoir L , ES et S.

S'agissant des filières technologiques, les choix restent à affiner ainsi que dans le domaine des langues vivantes.

L'ensemble des données quant à la croissance démographique, quant à l'égalité des chances qui se traduit par une égalité d'accès aux différentes filières de formation et au libre choix des familles du point de vue du service public, permet aujourd'hui de proposer à l'Assemblée la construction d'un lycée public à Ploërmel, exemplaire du point de vue de la performance environnementale, du point de vue pédagogique, notamment pour les usages du numérique pour favoriser l'autonomie et contribuer à la réussite de tous.

L'hypothèse de 700 élèves se traduirait par un coût estimé à 25 M d'euros pour ce lycée.

Les prochaines étapes opérationnelles seront :

- De recueillir l'accord du Préfet.
- Celui de la commune ou de la Communauté de Communes concernée par l'implantation de ce lycée.
- Toutes les procédures liées à la construction d'un nouveau lycée.